

Suite à une altercation entre amis à IAI

Abdel Kader perd son œil gauche

COE

Libreville/Gabon

SOIRÉE sombre pour Abdel Kader, Tchadien de 24 ans, domicilié à Plein-Ciel. En effet, lundi dernier, il a perdu son œil gauche après avoir été grièvement blessé au nez et à la lèvre inférieure par Hans's Junior Mba Mezui, un Gabonais de 28 ans, frigoriste, domicilié à Lalala-à-gauche.

D'après le mis en cause, ce lundi, vers 23 heures, il se trouvait en compagnie de ses amis, son petit beau-frère et un certain Abdel Kader, identifié comme étant l'ami de celui-ci. Ensemble, ils décident de se rendre dans un troquet à IAI, pour passer du bon temps.

Alors que le vin coule à flots, éclate une dispute entre Abdel Kader et le



Photo : COE

Grièvement blessé, Abdel Kader devrait désormais accepter son nouvel état.

beau-frère du mis en cause. La tension monte, puis s'ensuit une altercation. Au regard de la tournure que prennent les événements, le frigoriste tente de les calmer, en vain.

Le Tchadien et les autres membres du groupe, déjà

en état d'ébriété, ne l'entendent pas de cette oreille. Pris de colère, il saisit au collet le beau-frère de son ami et tente de l'agresser avec un tesson de bouteille qu'il venait de casser. Hans's Junior Mba Mezui, qui suit ses mouvements, réussit tout de



Photo : COE

Hans's Junior Mba Mezui, le présumé agresseur, dans les locaux de la police.

même à se couvrir le visage de ses mains. Il s'en sort tout de même avec des blessures aux deux mains. Il n'en fallait pas plus au frigoriste pour qu'il réagisse. Il va, lui aussi, ramasser un gros caillou et une bouteille, qu'il casse, pour s'en servir contre

Abdel Kader. Celui-ci est blessé au nez et à la lèvre. Dans le feu de l'action, Mba Mezui va lui enfoncer la bouteille dans l'œil gauche, sans s'en rendre compte. C'est à ce moment que certains témoins interviennent pour les calmer.

Le présumé agresseur ren-

tre donc avec son beau-frère, sans se préoccuper du sort de son adversaire. Alors qu'il est rentré chez lui à Lalala, Junior Mba Mezui est surpris, cette même nuit, d'apprendre par un membre de sa famille que les agents des forces de police se seraient rendus à Ozangue, chez sa grand-mère, pour interpellé son neveu qui n'avait rien à avoir avec ce qui s'était passé. Pour que ce dernier ne paye pas à sa place, ils lui ont demandé de se rendre lui-même à la police pour avouer ce qu'il avait fait.

Face à cette pression de la famille, Hans's Junior Mba Mezui s'est livré aux agents des forces de l'ordre. Lesquels devraient le présenter dans les tout prochains jours devant le parquet de Libreville.

Vol à la tire et viol

Rattrapé pour vol, Michel Ndong est démasqué pour viol

COE

Libreville/Gabon

RATTRAPÉ par une foule en furie pour avoir arraché, le lundi 9 mai dernier, vers 8 heures du matin, son sac à main à une dame au quartier Pompidou, à Libreville, Michel Ndong, alias "Bazo", un jeune compatriote de 22 ans, mécanicien domicilié à Besieux, a été démasqué par une autre de ses victimes pour des faits de viol, peu de temps avant d'être conduit à la Direction de la sûreté urbaine (Dsu), sise au Komo. Il devrait être présenté devant le parquet de Libreville pour répondre de ses actes.

Selon les enquêteurs, ce jour-là, en matinée, Michel Ndong est de passage à Pompidou pour rallier son lieu de travail. Au même moment, il croise une dame portant son sac en bandoulière. Comme poussé par un esprit maléfique, Michel saute sur l'inconnue avec l'intention nette de lui arracher son bien. La farouche résistance opposée par cette dernière à son agresseur n'y fera rien, car le sac à main est entre les mains de Ndong.

Poussée par un instinct de survie, la dame a le réflexe de pénétrer dans une concession privée. Mais le délinquant, qui s'est mis à ses trousses, tente à nouveau de la violenter. Cette fois-ci, la victime pousse un cri de détresse, qui alerte aussitôt le voisinage. Le mécanicien, pour éviter la vindicte populaire, n'a d'autre choix que de pren-



Photo : COE

Michel Ndong devrait répondre de ses actes dans les tout prochains jours.

dre la clé des champs. Malheureusement pour lui, il est rapidement rattrapé par la foule en colère, qui lui inflige une bonne correction.

Entre-temps, une jeune dame, qui se trouve dans la mêlée, reconnaît "Bazo" comme étant celui qui avait abusé sexuellement d'elle trois mois plus tôt. Pour étayer les faits aux enquêteurs, la fille se rend au poste, où est conduit l'indélicat. Il en résulte que l'agression sexuelle, d'après le récit de la victime présumée, remonte au 2 janvier 2016, toujours au quartier Pompidou.

Elle raconte que les faits se sont produits aux alentours de minuit, après qu'elle a décidé de fermer son troquet pour regagner son domicile. Alors qu'elle chemine vers son habitation, elle est surprise de voir Michel Ndong surgir d'une des ruelles. Sous la menace d'un couteau, celui-ci la tient en respect, lui intimant l'ordre de le suivre. Puis, elle affirme que Bazo l'aurait conduite derrière l'Université Omar Bongo (UOB), l'aurait ligotée et l'aurait bâillonnée, avant d'abuser d'elle, une heure durant. Non sans relever qu'il lui aurait même

donné trois coups de couteau à l'épaule gauche pour l'empêcher de bouger, le temps d'assouvir

ses bas instincts. D'autres investigations menées à cet effet, ont également démontré que Mi-

chel Ndong n'est probablement pas à son premier coup dans un tel registre des faits...



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE
COMMUNIQUE
RECENSEMENT PHYSIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les pensionnés et rentiers régulièrement payés dans le réseau PosteBank, qu'elle procédera **du 04 au 13 mai 2016**, au recensement physique de ces bénéficiaires de prestations sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les différents bureaux de Poste de leur lieu de résidence permanent ou provisoire munis des documents suivants:

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un ancien bulletin de paiement de la prestation.

A partir du 1^{er} juin 2016, les bénéficiaires de prestations qui n'auront pas été recensés, verront leurs paiements suspendus, en attendant le justificatif de vie et l'identité prouvée du bénéficiaire.

Fait à Libreville, le 20 avril 2016.

Le Directeur Général



Dr. Desiré LASSEGUE

NB :
En cas de réclamation, veuillez contacter notre service Réclamation au +241 01 79 12 37
Centre d'appels : +241 01 79 73 00
Mail CNSS : information@cnss.ga
Le présent recensement n'enclut pas le dépôt d'un certificat de vie et / ou de non remariage en fin d'année.

Appel d'urgence 1432

Boulevard de l'Indépendance - BP 101 Libreville - Gabon - T: 01 79 12 37 - Fax: 01 79 41 25 - www.cnss.ga